

# GRS DUMACONNAIS Activité Marche Nordique

(mise à jour du 20/01/26)

## Informations générales sur le covoiturage

Afin de faciliter le parking, diminuer notre empreinte carbone, et favoriser la convivialité entre les participants, nous conseillons vivement le co-voiturage.

Vous avez 4 points de rendez-vous :

- **Charnay-lès-Mâcon - Parking de la salle des fêtes de la Verchère**, en face la gendarmerie. Le regroupement se fait le plus à gauche du parking (*attention : d'autres associations de randonnées ont rendez-vous sur ce parking*)
- **Mâcon - Parking du Palais des Sports (voir le calendrier en ligne)**
- **Sancé - Place de la salle des fêtes**
- **Replonges - Parking de l'Intermarché**

*Le rendez-vous est fixé à **13 h 15** sur le parking de co-voiturage,  
pour un départ au plus tard à **13 h 30**.*

Le chauffeur qui transporte peut recevoir un dédommagement en fonction du lieu de départ de la randonnée soit :

2.50 € par personne si le trajet est inférieur à 20 km

3.50 € par personne si le trajet est compris entre 20 km et 35 km

0.35 € du km au-delà de 35 km plus les frais d'autoroute. Ces frais sont divisés par le nombre d'occupants du véhicule conducteur compris.

Le conducteur du véhicule transporte les membres du club, **sous sa responsabilité**.

En cas d'accident ou d'incident de circulation, c'est l'assurance du véhicule et du conducteur qui sera mobilisée pour la prise en charge des dommages.

**Il n'y a pas toujours un animateur présent sur le lieu de co-voiturage.**

